

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Les éléments qui composent *Hongkong, cité déchue* ont d'abord paru dans leur version originale au fil de l'actualité, à la fois sur les réseaux sociaux et dans des journaux imprimés, à partir de 2019. Ils ont ensuite été réassemblés par l'auteur, Kwong-shing Lau, en concertation avec son éditeur taïwanais Gaeabooks, afin de présenter une ligne narrative organisée et constituer ainsi un tout cohérent.

La nouvelle qui figure en fin de volume, intitulée « Flashback : génération perdue », a initialement été publiée à Taïwan par un autre éditeur, Slowork Publishing, sous le titre *Fallen Youth*. Nous avons ajouté la notion de flashback afin de mettre en évidence la temporalité de cette histoire, puisqu'elle se déroule en 2014, lors de la « révolution des parapluies ».

Bon nombre des pages de *Hongkong, cité déchue*, en particulier dans la section « Hongkong 2019 - 2028 », puisent à la source de l'actualité politique récente. Afin de les rendre aisément intelligibles, nous avons, à chaque fois que de besoin, intégré des notes de bas de page dans le but d'éclairer le contexte de cette actualité.

En guise de préambule, rappelons ici ce qu'est le « mouvement anti-extraditions » auquel il est fréquemment fait référence par Kwong-shing Lau ; à bien des égards, c'est la matrice de la plupart des élans de protestation collective (jusqu'à deux millions de personnes dans les rues, au sein d'un territoire d'à peine huit millions d'habitants) qui se sont exprimés pacifiquement à Hongkong ces dernières années.

Apparu au printemps 2019 à la suite d'un fait divers, le mouvement anti-extraditions contestait un projet d'amendement de la loi hongkongaise d'extradition, proposé par le gouvernement local de Hongkong, pro-Pékin. Cet amendement aurait permis aux autorités de Chine continentale d'intervenir dans le système juridique de Hongkong, en principe totalement indépendant, en donnant une base légale à l'extradition arbitraire de citoyens hongkongais vers la République populaire de Chine (RPC). Des millions de Hongkongais ont exprimé des mois durant leur opposition radicale à ce projet de loi, finalement abandonné par l'exécutif sans jamais avoir été formellement retiré.

## « IL PEUT Y AVOIR UN GRAND FEU DANS NOS COEURS\*... »

Tous les auteurs de bande dessinée de Hongkong connaissent et admirent Kwong-shing Lau. Voici, en images, ce qu'en dit l'un d'entre eux, Cuson Lo.



\* « Pourtant, personne ne vient jamais à se réchauffer chez lui, et les passants voient seulement un feu follet de la fumée. » Van Gogh - *Lettres à Théo*.



## ● PRÉFACE

# À TOUS CEUX QUI VIVENT ENCORE DANS UN MONDE LIBRE

Je m'appelle Kwong-shing Lau.

Si vous avez déjà entendu parler de moi, si vous êtes déjà tombé sur mes publications dans la presse, vous avez peut-être déjà une vague idée de mon parcours. J'ai passé les premières années de ma vie au Japon. Je l'ai quitté pour la Chine intérieure, où j'ai séjourné une courte année, avant de finalement débarquer à Hongkong.

Baignant au sein d'environnements culturels aussi variés, j'ai dû affronter très jeune les préjugés que l'histoire de la région avait ancrés dans les esprits. Et ces désagréments m'ont mené dès l'enfance à méditer sur les questions de racisme, de pouvoir politique et d'enjeux internationaux.

Ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi pourront mieux comprendre mon propos en lisant le premier des récits qui composent ce livre : « Une brève histoire de ma vie – du Japon à Hongkong. »

Je me souviens de l'époque où, encore lycéen, je m'étais confié à plusieurs amis hongkongais, leur expliquant ce que j'avais enduré en Chine intérieure. Évidemment, pour malheureuses qu'elles soient, mes aventures ne relevaient pas de la plus sombre des tragédies. Mais elles n'en avaient pas moins ouvert une plaie qu'il m'était difficile de refermer.

En révélant ces terribles souvenirs enfouis en moi depuis des années, j'avais pensé pouvoir les exorciser, ou au moins me soulager un peu de leur poids. Mais contre toute attente, en m'écoutant, tous mes amis avaient mis en doute l'authenticité de mon récit, et je devais souvent m'entendre dire : « Tu racontes n'importe quoi, c'est impossible! »

À l'époque, je m'étais demandé pourquoi ils réagissaient ainsi. Et la raison en était peut-être que les Hongkongais jouissaient alors encore d'un cadre de vie paisible et sûr, leur garantissant liberté et égalité.

J'en avais conclu qu'en réalité, je n'avais que des motifs de me réjouir pour eux.

Me réjouir qu'en regardant les infos, ils ne soient pas témoins des pires injustices; me réjouir que le week-end venu, leur seule préoccupation soit de s'organiser pour en profiter; me réjouir qu'ils ne soient pas eux-mêmes victimes de je ne sais quel tourment. S'ils devaient avoir la chance d'en être effectivement épargnés de leur vivant, peut-être n'avais-je aucune raison de les empoisonner avec mes histoires à marcher sur la tête. Rien ne m'autorisait à bousculer leur tranquillité. Ils avaient tout simplement le droit de vivre une vie normale, librement.

Et puisque rien ne devait changer pendant cinquante ans<sup>1</sup>, qu'aucun bouleversement ne risquait de menacer ma génération, je n'évoquais plus ces souvenirs, je cessais de les importuner. Je ne voulais plus leur apparaître comme un type qui cherche à attirer l'attention, en quête de compassion. Je me disais que moi aussi, je devais continuer à profiter de la vie, sereinement.

Mais en réalité, le mirage de la politique « un pays, deux systèmes » n'avait pas vocation à durer éternellement. Tant d'événements en témoignent : l'affaire du kidnapping des employés de la librairie Causeway Bay Books<sup>2</sup>, les ingérences constantes de Pékin sur notre territoire, la polémique du projet d'éducation morale et nationale<sup>3</sup>, les promesses d'élections au suffrage universel toujours repoussées à plus tard, l'exclusion des députés démocrates du LegCo<sup>4</sup>... Sans parler, sur le plan des conditions de vie des Hongkongais, du pillage du lait maternel en poudre<sup>5</sup>, du saccage du système d'aide sociale<sup>6</sup>, des lits d'hôpitaux devenus inaccessibles pour ses résidents, du scandale du plomb dans l'eau<sup>7</sup> ou encore de la disparition programmée de l'usage du cantonais dans les écoles : autant d'éléments qui prouvent que les Hongkongais sont progressivement devenus des citoyens de seconde zone et que leurs conditions d'existence se sont profondément détériorées.

Les faits démontrent que la distance qui séparait les Hongkongais du désastre avait toujours été infime, que tout les destinait à ce sort. Dès la rétrocession, il était évident que certains bouleversements n'attendraient pas cinquante ans pour surgir. Dès la rétrocession, il était illusoire de croire à certaines promesses.

Mais nous, Hongkongais, refusons de nous résigner à la fatalité sans réagir.

La vérité, c'est que nous avons trop longtemps vécu dans l'insouciance, sans prêter attention aux périls qui nous guettaient. Pour ma part, cela m'a amené à reconsidérer

les concessions que j'avais faites à propos de mes souvenirs d'enfance. J'ai regretté de ne pas m'être montré plus patient avec mes amis, lorsque je m'efforçais de leur raconter mon histoire. J'ai regretté de ne pas leur avoir donné l'occasion de se préparer mentalement à ce qui allait survenir.

C'est pourquoi, pendant qu'il en est encore temps, je souhaite faire connaître les injustices dont les Hongkongais sont victimes à tous ceux qui vivent encore dans un monde libre et n'ont pas à subir l'oppression d'un pouvoir totalitaire.

J'espère ainsi alerter les gens sur le sort de Hongkong et, au-delà, mettre en garde ceux qui pensent que chez eux la liberté et l'égalité sont des principes acquis, afin qu'ils demeurent vigilants et attentifs à l'évolution de leur propre environnement. Pour quiconque croit vivre à l'abri du danger, je ne doute pas que ces mises en garde apparaîtront alarmistes. Je tiens cependant à insister sur le fait qu'en publiant ce livre, je ne cherche pas à susciter la panique, mais simplement à en appeler à la vigilance qui s'impose.

La liberté ne s'acquiert pas sans lutte. C'est notamment vrai dans le cas de Taïwan. L'établissement de la démocratie n'y est encore que récent. De fait, la Terreur blanche et la période de la Loi martiale<sup>8</sup> sont des épisodes de son histoire qui ne remontent pas à bien longtemps. À l'époque, les Taïwanais ont subi une répression plus sanglante et un recul de leurs libertés plus profond que les Hongkongais n'en ont jamais connu.

Il est crucial de tirer les leçons du passé. De même que Taïwan a déjà été marquée par de rudes épreuves, le sort de Hongkong révèle aujourd'hui de manière éclatante les desseins réels de la politique « un pays, deux systèmes ». Ne nous laissons pas de le répéter : la liberté ne s'acquiert pas sans lutte et, pour peu qu'on n'y prenne suffisamment garde, elle peut nous être arrachée.

Si vous vivez dans une région libre et sûre, à l'image de Taïwan, je vous invite à ne pas trop prendre les choses à cœur. Il est inutile de nourrir des angoisses telles qu'elles finiraient par nuire à votre tranquillité d'esprit. La seule vocation de mon témoignage est d'inciter chacun, dans la mesure de ses capacités, à demeurer vigilant et à faire obstacle aux injustices.

C'est une démarche qui, à bien des égards, peut être comparée à la prévention contre le cancer : même s'il s'agit d'une maladie terrible, céder à la panique n'aide en rien

à s'en prémunir. En revanche, pour peu que nous maintenions une certaine hygiène de vie, que nous nous alimentions de façon équilibrée, les risques de développer un cancer sont minimes, aussi effroyable cette maladie soit-elle.

De la même manière, il nous suffit de continuer à user de nos droits civiques pour conserver à nos démocraties toute leur vigueur. La démocratie est le seul système qui nous procure le cadre dans lequel nous pouvons réaliser le meilleur de ce que nous sommes. Aussi, chez vous, tant que la vie démocratique conserve toute sa force, profitez de la vie!

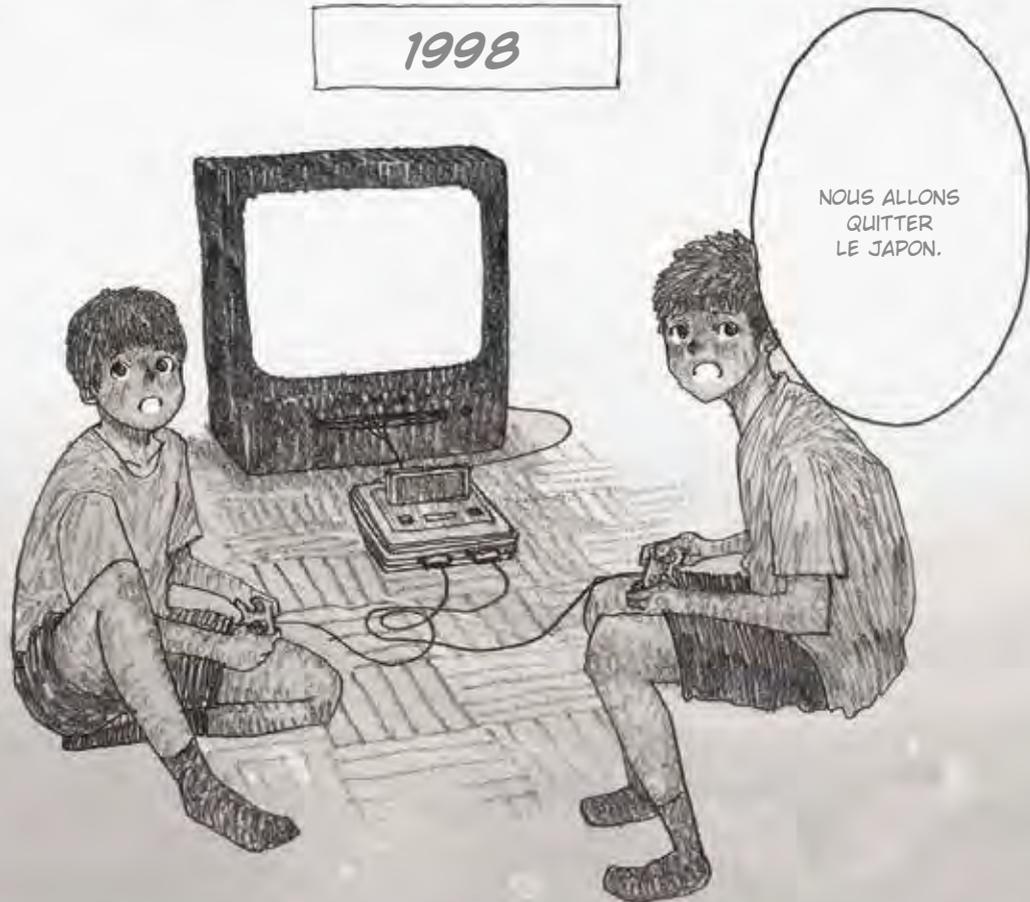
Mais ne baissez pas la garde et ne sous-estimez jamais ceux qui menacent vos libertés.

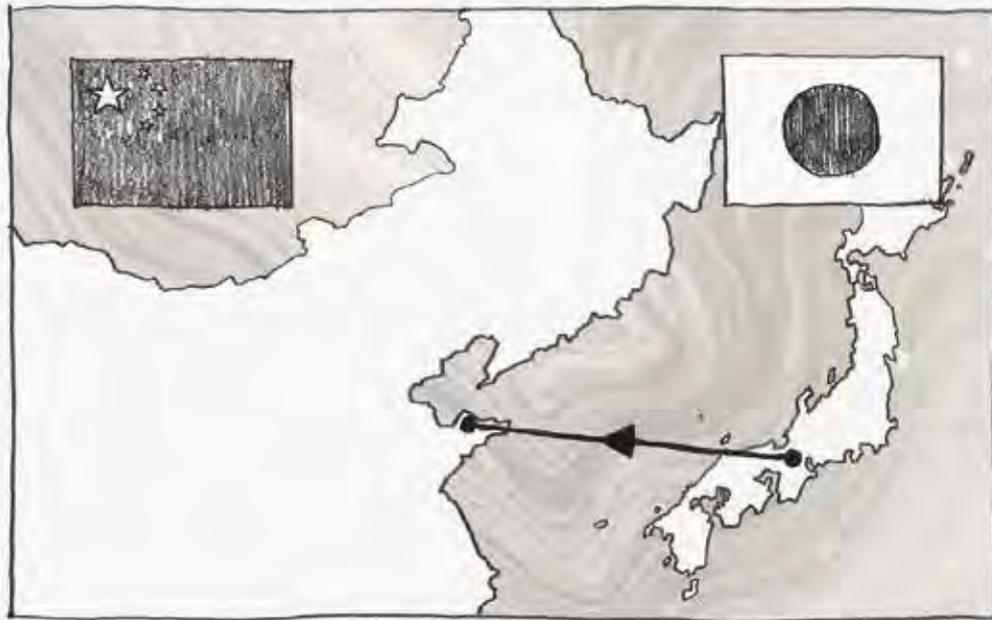
- 
1. En 1997, l'ancienne colonie britannique de Hongkong est rétrocédée à la Chine. La restitution de cette enclave libérale à la Chine communiste est supposée se dérouler sans heurts grâce à une période de transition de cinquante ans durant laquelle Hongkong conservera son modèle économique et son système juridique. Cette politique, censée garantir aux Hongkongais leur mode de vie, est baptisée « un pays, deux systèmes ». (*Toutes les notes sont du traducteur.*)
  2. La librairie Causeway Bay Books s'est rendue célèbre pour la vente d'ouvrages dénonçant la corruption en Chine et tous les abus auxquels se livrent les leaders du Parti communiste chinois (PCC). En octobre 2015, cinq membres de cette librairie disparaissent mystérieusement. On découvrira plus tard que les autorités de Pékin ont planifié leur enlèvement sur le territoire chinois, ainsi qu'à Hongkong et jusqu'en Thaïlande. Séquestrés et interrogés dans des centres de détention secrets, quatre d'entre eux sont libérés en échanges d'aveux retransmis sur les chaînes de télévision chinoises. Lam Wing-kee, libéré le dernier, est autorisé à rentrer à Hongkong pour récupérer un listing des clients continentaux de la librairie qu'il doit livrer aux autorités chinoises. Il profite de ce retour pour organiser une conférence de presse lors de laquelle il dénonce les méthodes inhumaines utilisées par ses geôliers pour lui arracher des confessions. Il s'enfuit aussitôt et trouve refuge à Taïwan, où il donne une seconde vie à la librairie. La cinquième victime de cette opération, Cui Minhai, citoyen suédois, est condamné en février 2020 à dix ans de prison pour avoir « illégalement transmis des informations à l'étranger ».
  3. En 2012, le projet de nouveau programme scolaire visant à renforcer les valeurs patriotiques dès l'enseignement primaire soulève un tollé général à Hongkong. Considéré comme une pure entreprise de lavage de cerveau – en prônant notamment les vertus du modèle politique chinois, fondé sur le parti unique, et en diabolisant le système électoral américain –, il est différé *sine die* sous la pression du corps enseignant, des étudiants et de leurs familles.
  4. En 2016, après l'élection au Conseil législatif (LegCo) de six députés indépendantistes, Pékin adopte des mesures pour les empêcher de siéger. Décrétée par la Haute Cour de justice de Hongkong, sous contrôle étroit de Pékin, leur exclusion est officiellement motivée par leur attitude provocante lors de leur prestation de serment devant le LegCo.
  5. Le scandale du lait chinois, frelaté à la mélamine, qui avait fait plusieurs victimes et rendus malades des centaines de milliers d'enfants en 2008, a poussé les consommateurs chinois à se procurer du lait en poudre à l'étranger, entraînant des pénuries qui ont mené plusieurs pays à imposer des quotas sur le lait en poudre exporté en Chine ou acheté localement par une clientèle chinoise. C'est le cas du gouvernement hongkongais, qui a dû légiférer sur une limitation de la vente de lait aux touristes chinois afin que ceux-ci cessent d'en dévaliser les rayons des magasins.
  6. Une jurisprudence de 2001, établissant que tout enfant chinois né à Hongkong pouvait bénéficier du statut de résident permanent, a poussé près de deux cent mille mères chinoises à se rendre sur le territoire pour y accoucher, afin de garantir à leur enfant un accès aux prestations sociales hongkongaises. Malgré des mesures prises en 2013 par le gouvernement pour enrayer cet élan, l'afflux massif de populations migrantes a mené certains services sociaux à la saturation et contribué à la paupérisation de la classe hongkongaise la moins favorisée.
  7. La découverte de métaux lourds dans l'eau courante de nombreux quartiers de Hongkong durant l'été 2015 est à l'origine d'un scandale qui a éclaboussé l'ensemble du gouvernement hongkongais, pro-Pékin. Durant la crise, ses membres et leurs alliés au LegCo se sont distingués en s'efforçant de faire obstacle aux enquêtes visant à établir les responsabilités de cette pollution.
  8. En 1947, le Kuomintang (Parti nationaliste chinois) instaure la loi martiale à Taïwan ; celle-ci ne sera levée qu'en 1987, avant la démocratisation progressive du territoire.

UNE BRÈVE HISTOIRE  
DE MA VIE - DU JAPON  
À HONGKONG

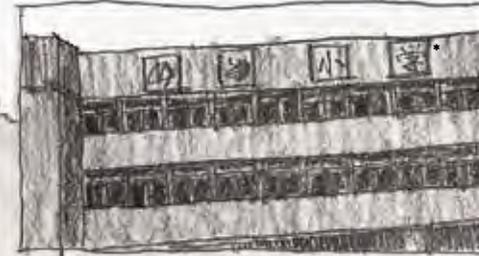


1998





LES ENFANTS,  
UNE FOIS QUE NOUS  
SERONS INSTALLÉS,  
NOUS ESSAIERONS  
DE VOUS TROUVER  
UNE ÉCOLE.



\* École primaire



ILS VIENNENT  
DU JAPON!?  
AH NON, JE NE  
PEUX PAS LES  
ACCEPTER.

\* Directeur



\* École primaire



ILS NE  
COMPRENENT  
QUE LE JAPONAIS!?  
NON, JE NE  
LES PRENDRAI  
PAS.

\* Directeur



\* École primaire expérimentale



PAS DE  
JAPS CHEZ  
NOUS!

\* Directeur





C'EST IMPOSSIBLE.  
COMMENT VOUDRIEZ-VOUS  
QUE J'EXPLIQUE  
À NOS ENSEIGNANTS  
OU À NOS ÉLÈVES  
L'ARRIVÉE SOUDAINE  
DE DEUX JAPS  
DANS NOTRE  
ÉTABLISSEMENT?



NOUS AVONS  
FINALEMENT  
TROUVÉ UN  
ÉTABLISSEMENT  
QUI ACCÉPTAIT  
DE NOUS  
ACCUEILLIR.  
ET MON PREMIER  
JOUR D'ÉCOLE  
ARRIVA.



MONSIEUR LE DIRECTEUR,  
JE VOUS EN SUPPLIE...  
  
NOUS AVONS FAIT TOUTES  
LES ÉCOLES DE LA RÉGION  
ET AUCUN DE VOS COLLÈGUES  
NE CONSENT À LES INSCRIRE.  
  
SI MES ENFANTS NE SONT  
PAS SCOLARISÉS,  
QUE VONT-ILS  
DEVENIR?



...

BON...  
C'EST  
D'ACCORD.



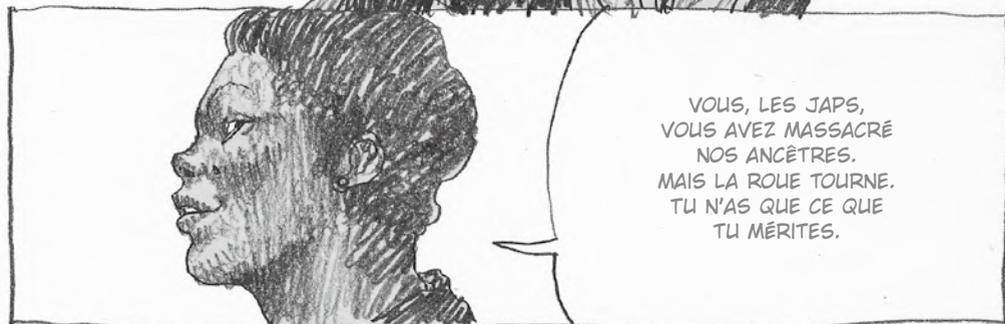
C'EST LUI!  
REGARDE,  
C'EST LE  
JAP!

ÇA VA ÊTRE  
SA FÊTE!

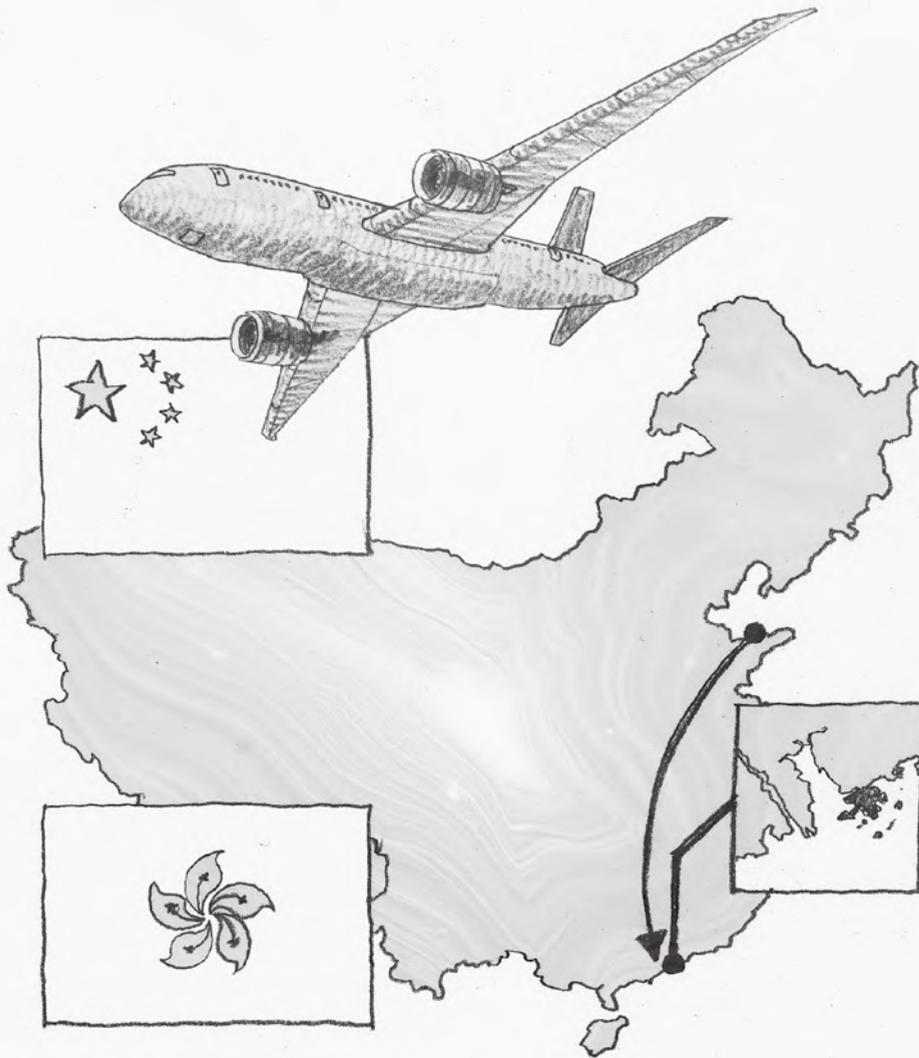
DIS, C'EST  
PAS LE JAP  
DONT LA  
MAÎTRESSE  
NOUS A PARLÉ  
HIER?









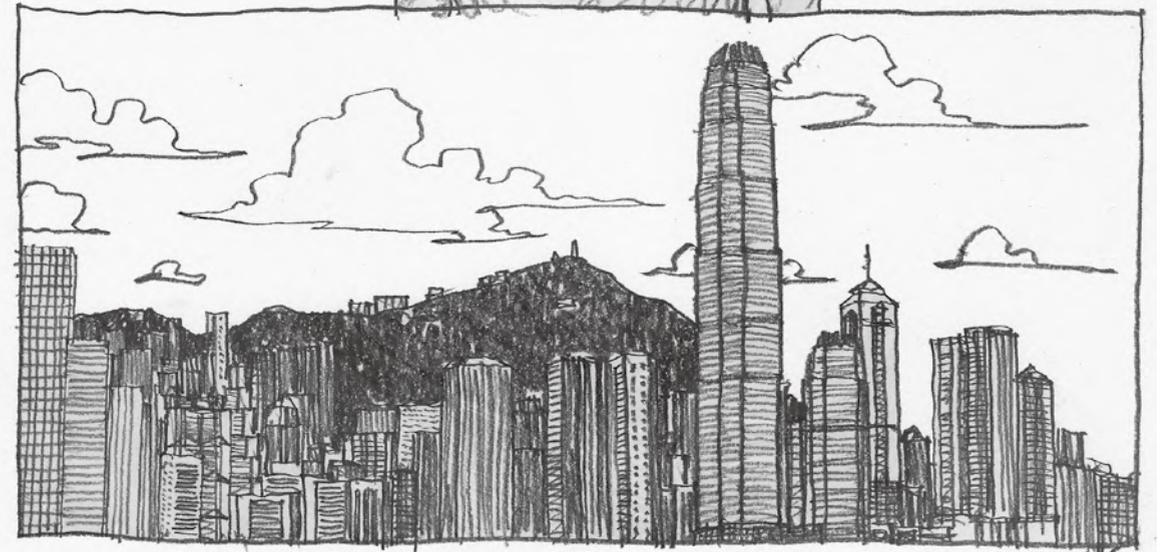


*ET NOUS SOMMES  
FINALEMENT ARRIVÉS  
À HONGKONG.*



*HONGKONG...*

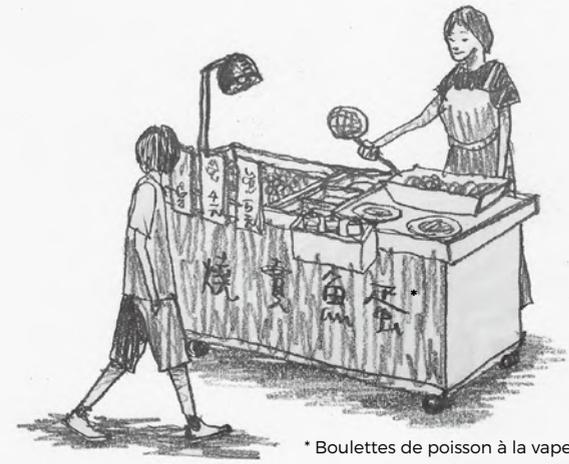
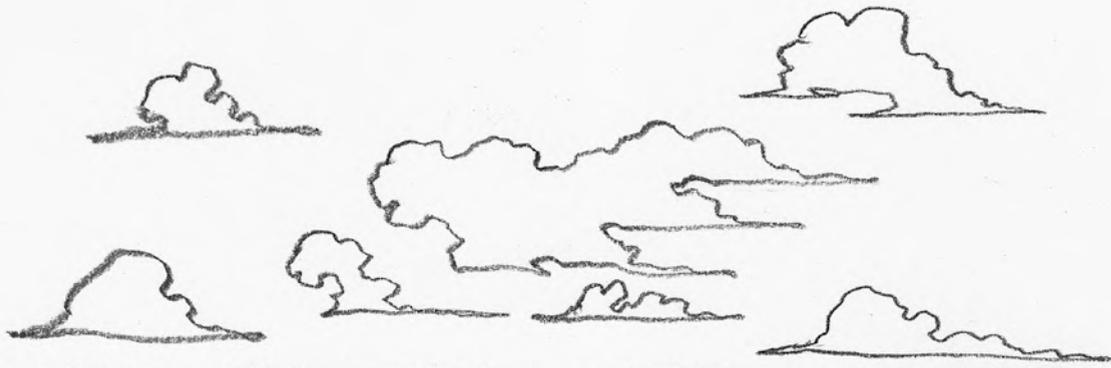
*QU'EST-CE  
QUE C'EST BEAU!*



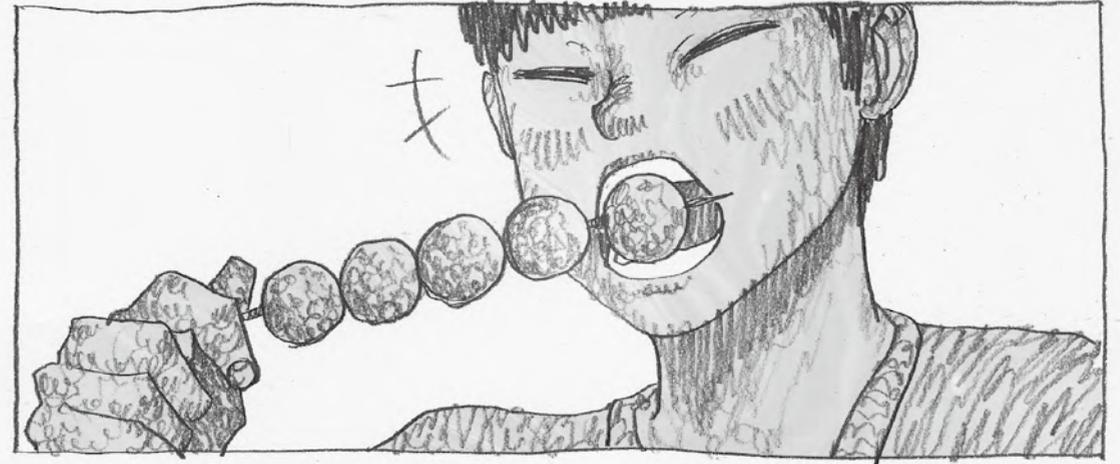
*TOUT EST  
TELLEMENT  
PROPRE, ICI...*

*... ET SI  
PARFAITEMENT  
ORDONNÉ.*





\* Boulettes de poisson à la vapeur

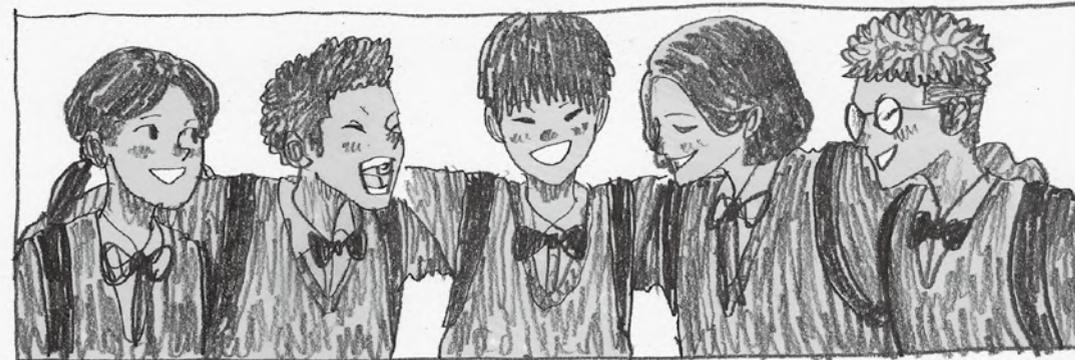




ET ICI, SURTOUT,



MES CAMARADES NE S'EN PRENNENT PAS À MOI.



### COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE



FONDÉE SUR LE PRINCIPE « UN PAYS, DEUX SYSTÈMES », ELLE ÉTABLIT QUE LE TERRITOIRE BÉNÉFICIE D'UN DEGRÉ D'AUTONOMIE ÉLEVÉ QUI AUTORISE LES HONGKONGAIS À SE GOUVERNER PAR EUX-MÊMES.

LA LOI FONDAMENTALE TIENT LIEU DE CONSTITUTION À LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONGKONG.

\* Manuel de culture générale



ELLE STIPULE QUE LES CITOYENS DE HONGKONG SONT ÉGAUX DEVANT LA LOI ;

QUE LES RÉSIDENTS PERMANENTS DE HONGKONG DISPOSENT DU DROIT DE VOTE ET DE SE FAIRE ÉLIRE ;



QUE LES LIBERTÉS  
INDIVIDUELLES  
DES CITOYENS  
DE HONGKONG  
SONT INVOLABLES ;

QUE LES CITOYENS  
JOUISSENT DES LIBERTÉS  
D'EXPRESSION, D'INFORMATION  
ET DE PUBLICATION;  
DES LIBERTÉS D'ASSOCIATION,  
DE RASSEMBLEMENT,  
DE MANIFESTATION, AINSI  
QUE DU DROIT DE SE RÉUNIR  
EN SYNDICAT  
ET DE FAIRE GRÈVE ;

QU'AUCUN CITOYEN  
NE PEUT ÊTRE  
ARBITRAIREMMENT  
OU ILLÉGALEMENT SOUMIS  
À UNE ARRESTATION,  
À UNE DÉTENTION  
OU À UNE INCARCÉRATION ;



QU'AUCUN CITOYEN  
NE PEUT ÊTRE  
ARBITRAIREMMENT  
OU ILLÉGALEMENT SOUMIS  
À UNE FOUILLE À CORPS,  
NI À UNE PRIVATION  
OU À UNE LIMITATION  
DE SES LIBERTÉS.

ELLE STIPULE  
L'INTERDICTION  
DE SOUMETTRE  
LES RÉSIDENTS  
DE HONGKONG  
À LA TORTURE  
OU D'ATTENTER  
À LEUR EXISTENCE.

QUE LA LIBERTÉ  
DE COMMUNIQUER ET LE SECRET  
DES CORRESPONDANCES ENTRETENUES  
PAR LES RÉSIDENTS DE HONGKONG  
BÉNÉFICIENT DE LA PROTECTION DE LA LOI,  
ET QU'AUCUNE PERSONNE NI AUCUNE  
ADMINISTRATION N'EST AUTORISÉE À EN VIOLER  
LE SECRET, QUEL QU'EN SOIT LE MOTIF,  
EXCEPTION FAITE DE LEUR EXAMEN RÉALISÉ  
PAR UNE AUTORITÉ COMPÉTENTE DANS  
LE CADRE D'UNE PROCÉDURE LÉGALE,  
SI CELLE-CI RÉPOND AUX BESOINS D'UNE  
ENQUÊTE CRIMINELLE OU D'INVESTIGATIONS  
PORTANT SUR DES ATTEINTES  
À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

QUE LE DOMICILE  
AINSI QUE TOUTE AUTRE  
PROPRIÉTÉ D'UN RÉSIDENT  
DE HONGKONG EST INVOLABLE.  
TOUTE VIOLATION, TOUTE  
PERQUISITION, ARBITRAIRE  
OU ILLÉGALE, DU DOMICILE  
OU DE TOUTE PROPRIÉTÉ  
D'UN RÉSIDENT DE HONGKONG  
EST CONTRAIRE À LA LOI.

PENDANT  
50 ANS...

... LE MODE DE VIE  
À HONGKONG  
DEMEURERA  
INCHANGÉ.



ANCIEN MANUEL  
DE CULTURE GÉNÉRALE



RÉSUMÉ DE LA LEÇON

## LES MÉDIAS

LES MÉDIAS DE MASSE DÉSIGNENT LES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS QUE NOUS RECEVONS AU QUOTIDIEN AINSI QUE LES JOURNAUX, LES MAGAZINES, LES FILMS OU ENCORE INTERNET. LES MÉDIAS ONT NOTAMMENT POUR FONCTION DE COUVRIR L'ACTUALITÉ ET DE L'ANALYSER, AINSI QUE DE DIFFUSER DES PROGRAMMES ÉDUCATIFS OU DES ÉMISSIONS DE DIVERTISSEMENT; ILS PERMETTENT EN OUTRE DE QUESTIONNER LES AUTORITÉS PUBLIQUES SUR LES POLITIQUES QU'ELLES METTENT EN ŒUVRE ET DE NOUS ÉCLAIRER SUR LES PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ.

GRÂCE AUX MÉDIAS, NOUS JOUISSONS DONC D'UNE INFORMATION ABONDANTE.

CHAQUE MÉDIA PRÉSENTE DES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES, OFFRANT DES CONTENUS ET DES ANALYSES DIFFÉRENTS.

NOUVEAU MANUEL  
DE CULTURE GÉNÉRALE

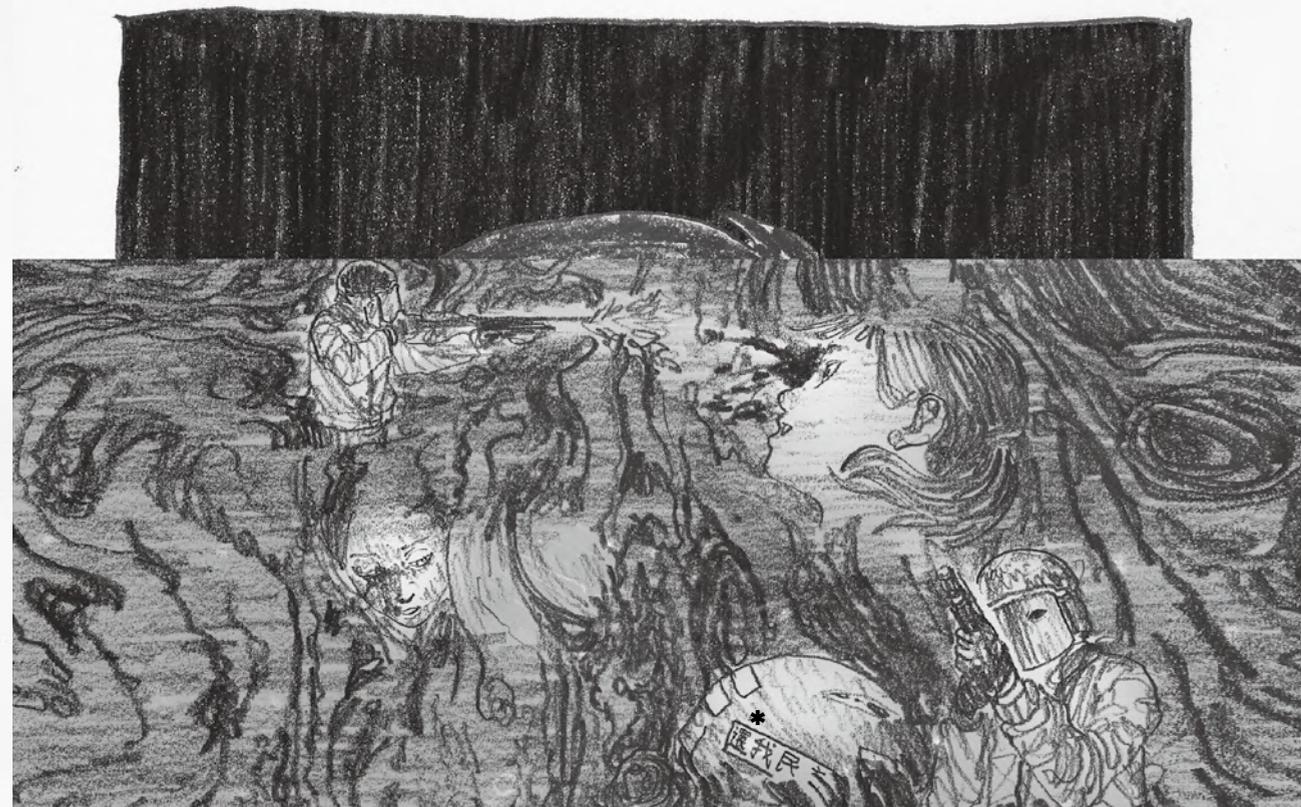


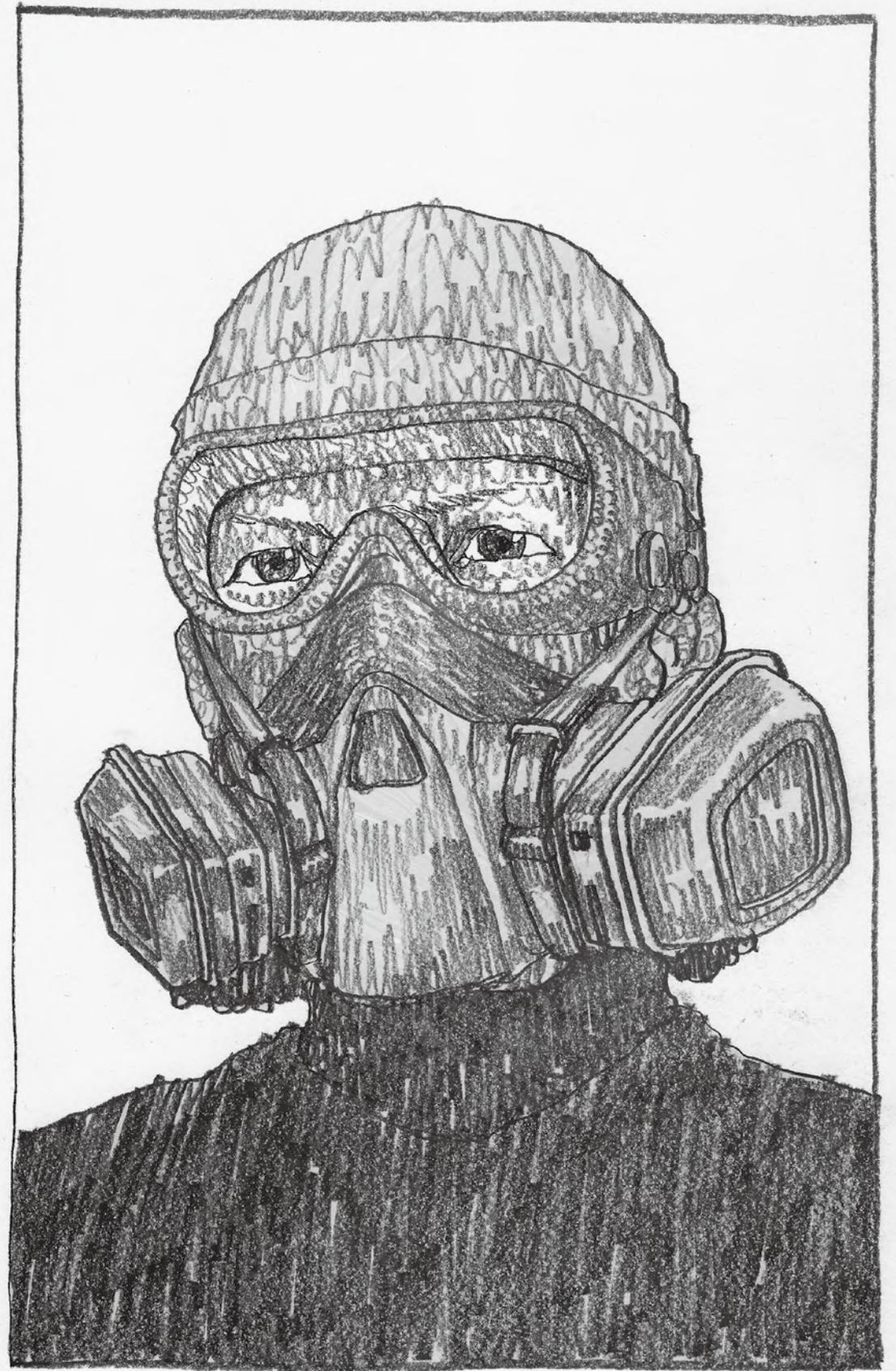
RÉSUMÉ DE LA LEÇON

## LES MÉDIAS

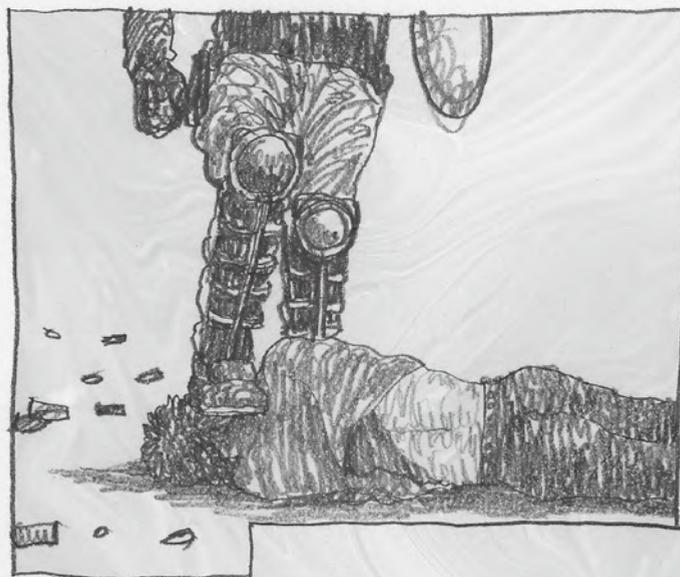
LES MÉDIAS DE MASSE DÉSIGNENT LES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS QUE NOUS RECEVONS AU QUOTIDIEN AINSI QUE LES JOURNAUX, LES MAGAZINES, LES FILMS OU ENCORE INTERNET. LES MÉDIAS ONT NOTAMMENT POUR FONCTION DE COUVRIR L'ACTUALITÉ ET DE L'ANALYSER, AINSI QUE DE DIFFUSER DES PROGRAMMES ÉDUCATIFS OU DES ÉMISSIONS DE DIVERTISSEMENT. GRÂCE AUX MÉDIAS, NOUS JOUISSONS DONC D'UNE INFORMATION ABONDANTE.

CHAQUE MÉDIA PRÉSENTE DES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES, OFFRANT DES CONTENUS ET DES ANALYSES DIFFÉRENTS.









DEPUIS UN AN...



... PAS MAL DE CHOSES ONT CHANGÉ, ICI.

SOUS CET ÉPAIS NUAGE DE GAZ LACRYMOGÈNES,  
HONGKONG EST MÉCONNAISSABLE.

